

Ministre des Anciens Combattants et ministre associé de la Défense nationale
Chambre des communes
Ottawa (Ontario)

Monsieur le Ministre,

Permettez-moi de vous féliciter pour votre nomination au poste de ministre des Anciens Combattants et ministre associé de la Défense nationale. Moi-même et la sous-ministre déléguée, Lisa Campbell, ainsi que toute notre équipe, vous souhaitons la bienvenue dans ce portefeuille.

Je tiens d'abord à vous exprimer mes remerciements les plus chaleureux d'avoir pris la direction de ce portefeuille, lequel est essentiel au bien-être de nos vétérans, de leur famille et de leurs survivants et joue un rôle crucial dans la commémoration de leurs réalisations et sacrifices. À titre de ministre des Anciens Combattants et ministre associé de la Défense nationale, vous êtes responsable de voir aux soins, au traitement ou à la réinsertion dans la vie civile des anciens membres des Forces armées canadiennes et de la Gendarmerie royale du Canada, ainsi qu'aux soins des familles de ceux-ci et de leurs survivants. De plus, vous aurez également la responsabilité de gérer toute question liée à la commémoration des personnes mortes au combat ainsi qu'à la reconnaissance des réalisations de ceux et celles qui ont servi le Canada en temps de guerre, de conflits armés et de paix.

Votre nomination coïncide avec une période commémorative intense au pays et à l'échelle internationale (Semaine des vétérans – du 5 au 11 novembre 2019). Nous soulignerons deux 75^{es} anniversaires dans un avenir proche, soit celui de la fin de la campagne d'Italie (Seconde Guerre mondiale) à la fin du mois de novembre 2019 et la Victoire en Europe, généralement connue sous le nom de jour de la Victoire en Europe (Seconde Guerre mondiale), en mai 2020.

MANDAT

Depuis 1919, la loi a conféré au ministre des Anciens Combattants la responsabilité de voir « aux soins, au traitement ou à la réinsertion dans la vie civile » des anciens membres des Forces armées canadiennes (FAC) ainsi qu'aux soins de leur famille et de leurs survivants. Le Ministère est également responsable de la commémoration des réalisations et des sacrifices de ceux et celles qui ont servi le Canada en temps de guerre, de conflits armés et de paix.

Depuis les 15 dernières années de la réalisation de ce mandat, l'évolution rapide des données démographiques et des attentes des personnes servies par Anciens Combattants Canada a joué un rôle clé dans la conception des politiques et des programmes. Le nombre de vétérans de la Seconde Guerre mondiale et de la guerre de Corée a connu une diminution marquée, tandis que le nombre de vétérans de l'ère moderne, après la guerre de Corée, est en hausse.

Pour s'acquitter de son double rôle de voir aux soins, au traitement ou à la réinsertion dans la vie après le service et de veiller à la commémoration, Anciens Combattants Canada offre toute une gamme d'avantages, de programmes et de mesures de soutien y compris les suivants : pensions et indemnités d'invalidité; autres avantages financiers et médicaux; services de réadaptation physique, psychologique et professionnelle; gestion de cas; services de réorientation professionnelle; et soutien aux familles. Le Ministère organise également des activités et des initiatives de commémoration dans l'ensemble du pays et à l'étranger en reconnaissance du rôle que les vétérans ont joué dans l'évolution de notre pays.

De plus, Anciens Combattants Canada a conclu plusieurs ententes avec la Gendarmerie royale du Canada afin d'offrir des services aux anciens membres et aux membres actifs de la GRC et à leurs survivants, y compris l'administration des pensions, des avantages pour soins de santé et des services de gestion de cas de même que l'accès aux cliniques pour traumatismes liés au stress opérationnel.

NOS VÉTÉRANS

La population des vétérans du Canada s'élève à environ 639 900 (1 Canadien sur 59 est un vétéran). Avec le vieillissement de la population, le Ministère sert désormais de plus en plus de vétérans de l'ère moderne (vétérans des Forces armées canadiennes) chaque année. En date du 31 mars 2019, le Ministère servait 101 049 vétérans des Forces armées canadiennes comparativement à 15 644 vétérans ayant combattu en temps de guerre. Lorsque les vétérans de la Gendarmerie royale du Canada (GRC) et leurs survivants sont pris en compte, le nombre de clients servis par le Ministère (en date du 31 mars 2019) s'élève à 186 080.

En moyenne, 8 100 personnes quittent la Force régulière et la Première réserve des Forces armées canadiennes chaque année, et environ 17 % quittent pour des raisons médicales. Bien que l'âge moyen des vétérans libérés des forces militaires soit actuellement de 39 ans, l'âge des clients du Ministère varie de 19 ans, pour les plus jeunes, à plus de 90 ans.

En date du 31 décembre 2019, ils étaient 13 061 vétérans à recevoir un soutien dans le cadre de la gestion de cas.

LE MINISTÈRE

Dans mon rôle de sous-ministre, je dirige une équipe de plus de 2 700 fonctionnaires répartis dans tout le pays qui sont dévoués, font preuve de soin, de compassion et de

respect au quotidien à l'égard des vétérans et de leur famille et organisent également des activités commémoratives au pays et à l'étranger.

Le budget annuel du Ministère est passé de 3,6 milliards de dollars en 2014-2015 à 4,3 milliards de dollars en 2019-2020, avec plus de 90 % du budget allant directement aux vétérans et à leur famille ou à leurs survivants. La hausse budgétaire est attribuable aux augmentations de financement, tant temporaires que permanentes, associées aux initiatives annoncées dans les budgets des années 2016 à 2019. L'ampleur des investissements est sans précédent.

PORTEFEUILLE

Anciens Combattants Canada n'est pas le seul à offrir des services aux vétérans; son portefeuille comprend le Tribunal des anciens combattants (révision et appel) [TACRA] et l'ombudsman des vétérans, lesquels relèvent tous deux directement de vous. La *présentation ACC 101* décrit le rôle que jouent ces importantes entités.

PRIORITÉS PERMANENTES D'ACC

PENSION À VIE

La pension à vie a été lancée le 1^{er} avril 2019 afin d'améliorer la façon dont les vétérans reçoivent les principaux avantages financiers. C'est une combinaison d'avantages qui apporte une reconnaissance, un soutien du revenu et une stabilité aux militaires et aux vétérans aux prises avec une maladie ou une blessure liée au service. Cette gamme d'avantages permet aux vétérans et aux membres des Forces armées canadiennes qui sont aux prises avec une blessure ou une maladie liée à leur service de choisir la forme de compensation qui convient le mieux à eux et à leur famille pendant la transition à la vie après le service. Grâce aux recherches, nous savons que les transitions les plus réussies surviennent lorsque le vétéran est dans un état de bien-être général : un équilibre entre le bien-être financier, mental, physique et social. La stabilité financière est essentielle; toutefois, ce n'est que l'un des sept domaines interdépendants essentiels au bien-être général des vétérans. En fait, notre cadre opérationnel quotidien et nos initiatives telles que la pension à vie sont axés sur les sept domaines du bien-être.

Notre Ministère mène continuellement des recherches afin de formuler des recommandations éclairées et fondées sur des données probantes sur ses programmes et services dans le but d'obtenir les meilleurs résultats pour tous les vétérans. Tandis que nous continuons à faire des progrès, certains vétérans et intervenants se montrent critiques. En février 2019, le Bureau du directeur parlementaire du budget a publié un rapport calculant que cinq pour cent des nouveaux participants au programme de pension à vie auraient reçu un soutien financier plus important dans le cadre de l'ancienne gamme d'avantages (Nouvelle Charte des anciens combattants), dont trois pour cent qui auraient été « grandement désavantagés » par le nouveau programme. Bien que le rapport ait révélé que la plupart des vétérans seront financièrement plus à l'aise avec la pension à vie que dans le cadre de la gamme d'avantages précédente, le

rapport a conclu que la suppression du supplément à l'allocation pour incidence sur la carrière était la principale raison expliquant la différence financière du groupe des cinq pour cent. Le programme de pension à vie a mis fin à ce supplément et compense maintenant la perte d'occasions d'avancement professionnel au moyen du facteur d'avancement professionnel pour les vétérans dont la capacité de gain est réduite. Les jeunes vétérans dont la carrière militaire est plus courte profiteront davantage du facteur d'avancement professionnel. Nous continuons de surveiller la pension à vie afin de nous assurer que les besoins des vétérans sont satisfaits.

SANTÉ MENTALE

La santé mentale est un domaine constant d'intérêt et d'importance, puisque certains de nos vétérans sont aux prises avec des problèmes de santé mentale d'une grande complexité. Dans le cadre de partenariats avec des autorités provinciales, Anciens Combattants Canada finance un réseau solide de cliniques et de services de santé mentale partout au pays. Ce réseau offre une plateforme de traitements fondés sur des pratiques exemplaires et des données probantes. Les Forces armées canadiennes et Anciens Combattants Canada continuent de collaborer en vue de co-crédier des approches novatrices fondées sur des données probantes qui renforceront le traitement des troubles mentaux parmi les membres des Forces armées canadiennes et les vétérans. Déployer tous les efforts possibles pour prévenir le suicide est une priorité majeure de santé publique et c'est également l'une des pierres angulaires de notre engagement à l'égard du bien-être des militaires et des vétérans. La Stratégie conjointe de prévention du suicide du ministère de la Défense nationale et d'Anciens Combattants Canada entame la définition du contexte d'action, décrit les objectifs ciblés par les mesures et montre les nombreux programmes, projets et initiatives en cours visant à réduire les risques, à renforcer la résilience ainsi qu'à prévenir le suicide chez les militaires et les vétérans.

PRESTATION DES SERVICES

Les nouveaux visages des vétérans que nous servons, la demande croissante d'options libre-service en ligne et les attentes élevées se sont traduits par une hausse des défis liés à la prestation des services. Ces défis n'excluent pas la poursuite ou l'élargissement de nos activités de sensibilisation auprès des vétérans afin de les informer de la diversité des programmes et services offerts. Je crois que ces défis nous donnent l'occasion d'innover dans nos processus et de les simplifier.

Depuis 2015, Anciens Combattants Canada a remarqué une hausse de plus de 60 pour cent du côté des demandes de prestations, dont une augmentation de plus de 90 pour cent pour les premières demandes de prestations d'invalidité. Par conséquent, en date de septembre 2019, il y a un arriéré d'environ 21 000 demandes dont la norme de service de 16 semaines n'est pas respectée. Par conséquent, cette année, nous avons intensifié nos efforts pour fondamentalement modifier nos façons de faire. Les vétérans et leur famille s'attendent à ce que les services d'ACC, peu importe le mode de prestation, soient de grande qualité, faciles d'accès (« Une fois suffit! »), rapides, précis, fiables et sûrs, et ils ne méritent rien de moins. Nous redoublons nos efforts pour

veiller à offrir des services axés sur les clients et pour que ces services soient conçus et fournis de manière à réduire les coûts, en tenant compte des possibilités de normalisation, d'intégration et de restructuration. Je me réjouis à la perspective de travailler avec vous pour continuer à améliorer la prestation des services aux vétérans et à leur famille.

INTERVENANTS

Les intervenants, comme les organismes de vétérans, les autres organismes sans but lucratif ainsi que les parlementaires sont d'importants défenseurs relativement aux enjeux des vétérans et aux activités commémoratives leur rendant hommage. Alors que les besoins de la population de vétérans changent, il en est de même de notre approche visant à maintenir et à renforcer nos relations avec les vétérans et les intervenants des vétérans. Notre Ministère établit et entretient de solides partenariats et relations avec divers défenseurs et s'efforce de répondre à leurs préoccupations. De plus en plus, les partenariats dans l'ensemble du gouvernement fédéral tout comme ceux avec les provinces, les territoires, les municipalités et les partenaires communautaires seront nécessaires si nous voulons améliorer les résultats pour les vétérans. Nous sommes impatients de collaborer avec vous pour déterminer la meilleure façon d'aller de l'avant de sorte à nous assurer que notre stratégie de mobilisation et de sensibilisation soutienne l'élaboration efficace des politiques et des programmes et tienne compte des divers besoins des vétérans.

COMMÉMORATION

La Semaine des vétérans 2019 a eu lieu du 5 au 11 novembre 2019, jour du Souvenir. Les activités de cette année ont été bien reçues dans l'ensemble du pays. Chaque année, des dizaines de milliers de gens sont attendus à la cérémonie du jour du Souvenir à Ottawa, organisée par la Légion royale canadienne et à laquelle participent le premier ministre et le gouverneur général. Un peu partout au pays, des dizaines d'activités sont prévues pour commémorer tous les vétérans durant la Semaine des vétérans. Comme toujours, cette semaine a été un moment spécial pour penser à tous ceux et celles qui ont servi et commémorer leurs sacrifices et leurs réalisations.

Votre entrée en poste coïncide avec la tenue d'activités commémoratives pour souligner le 75^e anniversaire de la campagne d'Italie, laquelle a été un effort militaire important pour le Canada durant la Seconde Guerre mondiale. Les 93 000 Canadiens, accompagnés des alliés de la Grande-Bretagne, de la France et des États-Unis, y ont joué un rôle crucial. Cette campagne a fait plus de 26 000 victimes canadiennes, dont 6 000 d'entre elles ont trouvé la mort. Nous organiserons des séances d'information préliminaires pour discuter de votre rôle personnel et de votre participation à la commémoration de la campagne d'Italie.

PLATEFORME LIÉE AUX VÉTÉRANS ET AUTRES ENGAGEMENTS

Comme il a été noté plus tôt, des investissements historiques ont été faits pour les vétérans au cours des dernières années. Dans le dernier mandat, 21 engagements précis ont été pris afin d'appuyer les vétérans et leur famille. La plupart de ces engagements précis ont été respectés, dont quelques-uns d'entre eux étant de nature « permanente ». La mise en œuvre de la pension à vie se poursuit, et le Ministère suit de près les progrès accomplis et examine les domaines où il pourrait y avoir des besoins non satisfaits à mesure que ceux-ci surgissent.

La création d'un Fonds pour les survivants des vétérans (150 millions de dollars sur cinq ans) a été annoncée dans le budget de 2019 pour mieux appuyer les conjoints survivants de vétérans qui se sont mariés après l'âge de 60 ans. Puisque la première étape de cet engagement exige des recherches, le Ministère participe à deux projets de recherche. Premièrement, Statistique Canada déterminera la taille de la population et les caractéristiques des survivants qui se sont mariés à un vétéran à l'âge de 60 ans ou plus. Deuxièmement, par l'entremise de l'Institut canadien de recherche sur la santé des militaires et des vétérans (ICRSMV), on étudiera le bien-être financier des survivants afin de mieux comprendre la nature de leur situation financière et de leurs besoins non satisfaits.

Le même budget a prévu des fonds pour l'ouverture d'un Centre d'excellence sur la douleur chronique. Une entente de financement de trois ans a été signée avec la Clinique de la douleur Michael-G.-DeGrootte à l'Université McMaster, et devrait être opérationnelle d'ici mars 2020. Finalement, en 2019, la Commission de la capitale nationale a approuvé un site pour le Monument commémoratif national de la mission du Canada en Afghanistan et a lancé un concours national de conception. L'inauguration devrait avoir lieu en 2023.

Au cours du prochain mandat, on s'attend à ce que le gouvernement aille de l'avant avec les initiatives énoncées dans son document de plateforme électorale, lequel met l'accent sur les quatre thèmes suivants : soutien en santé mentale, prestations d'invalidité, soutien aux familles et vétérans sans abri. Six propositions précises ont été cernées. Nous nous réjouissons à la perspective de travailler avec vous et de discuter de l'intention précise de chaque engagement ainsi que des options de mise en œuvre pour aller de l'avant. Le budget de 2020 sera la première occasion pour notre Ministère de commencer à faire progresser ces initiatives. Les séances d'information préliminaires avec vous permettront de confirmer les initiatives qui peuvent être mises en œuvre au cours de l'exercice 2020-2021 et des exercices suivants.

Il me tarde de collaborer avec vous et de vous offrir du soutien pour que nous puissions ensemble promouvoir et favoriser le bien-être général de nos vétérans et de leur famille ainsi que leur rendre hommage et commémorer leurs sacrifices et leurs réalisations.

W.J. Natynczyk
Général (à la retraite)
Sous-ministre